

Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

أَسْكِنُوهُنَّ مِّنْ حَيْثُ سَكَنْتُمْ مِّنْ وَجْدِكُمْ وَلَا تُضَارُّوهُنَّ لِتُضَيِّقُوا عَلَيْهِنَّ ^ج وَإِنْ كُنَّ
أُولَاتٍ حَمَلٍ فَأَنْفِقُوا عَلَيْهِنَّ ^ج حَتَّىٰ يَضَعْنَ حَمْلَهُنَّ ^ج فَإِنْ أَرْضَعْنَ لَكُمْ فَآتُوهُنَّ ^ط أَجُورَهُنَّ
وَأَتَمِّرُوا بَيْنَكُم بِمَعْرُوفٍ ^ط وَإِنْ تَعَاَسَرْتُمْ فِى تَرْضِعٍ لَهُ أُخْرَىٰ

Et faites que ces femmes habitent où vous habitez, et suivant vos
moyens. Et ne cherchez pas à leur nuire en les contraignant à vivre à
l'étroit. Et si elles sont enceintes, pourvoyez à leurs besoins jusqu'à ce
qu'elles aient accouché. Puis, si elles allaitent [l'enfant né] de vous,
donnez-leur leurs salaires. Et concertez vous [à ce sujet] de façon
convenable. Et si vous rencontrez des difficultés réciproques, alors, une
autre allaitera pour lui.